

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2008

Présidence : David POTIER, Maire

Présents : Mmes CONNOT Francine, COULMY Laurence, RIVA Thérèse,
DELSUC Nadine, LARCHER Andrée
MM LANGLET Daniel, MAILLARD Gilles, FOISSIER Denis, LAMBERT Daniel,
SIMON Emmanuel

Mme Coulmy Laurence a été élue secrétaire

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé
L'ordre du jour est adopté

VOTE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES 2008

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas modifier le taux des quatre taxes locales pour 2008 à savoir :

- Taxe d'habitation = 11.20 %
- Taxe Foncière bâti = 17.48 %
- Taxe Foncière non bâti = 20.89 %
- Taxe Professionnelle = 9.41 %

SUBVENTIONS 2008

Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2008 les subventions suivantes :

- ADMR = 300 €
 - Anciens Combattants = 100 €
 - USCAL = 100 €
 - Club de l'amitié = 300 €
 - Coop. Scolaire de Lucquy = 200 €
 - UNSS du Collège Vallière = 200 €
 - Association Coucy Sport = 6000 €
 - Les Loustics (Cantine) = 1000 €
 - Donneurs de Sang = 200 €
 - Collège Vallière = 180 €
- (classe de mer pour 6 élèves)

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal fixe les indemnités du Maire et des Adjointes suivant les barèmes en vigueur :

- Le Maire = 17 % de l'indice 1015
- le 1^{er} Adjoint = 6.60 % de l'indice 1015
- le 2^{ème} Adjoint = 5.50 % de l'indice 1015

BUDGET PRIMITIF 2008

Le Conseil Municipal accepte le Budget Primitif 2008 qui s'équilibre :

en Fonctionnement à 434 845 €

en Investissement à 303 710 €

SALAIRE DE L'AGENT RECENSEUR

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, décident de fixer à 1 010 € Brut le salaire de Mme Barré Michelle nommée agent recenseur pour la période de recensement de la population 2008.

PROJET D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, les différentes possibilités d'acquisition d'une parcelle située à Coucy 2 eme section, appartenant à Mme Dehan.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal décide que seule une partie de cette parcelle devra être achetée.

Charge le Maire d'engager les démarches dans ce sens.

DELEGUES A L'ASSOCIATION DU RUISSEAU DE LA SAULCES

Titulaire : Mme Coulmy Laurence

Suppléante : Mme Delsuc Nadine

QUESTIONS DIVERSES

Columbarium :

Le Maire présente au Conseil un projet d'aménagement au cimetière autour du columbarium.

Devis :

Quelques devis ont été reçus pour des travaux à venir, d'autres devis sont en attentes, ils seront présentés lors d'une prochaine réunion de Conseil.

Achat de Mobilier

Le Conseil Municipal décide l'achat de mobilier pour la Mairie et pour un montant estimatif de 600 €